

Une légitime fierté en ce jour de fête nationale à Papeete



A l'occasion des célébrations du 14 juillet, le haut-commissaire de la République, René Bidal, a prononcé une allocution que nous reproduisons in-extenso.

Le sens commun fait du 14 juillet une fête populaire et il est vrai que nulle autre occasion ne donne autant de force et de signification à l'adjectif populaire.





Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris prend d'assaut la Bastille, symbole de l'arbitraire royal. Un mois avant, le 17 juin 1789, les députés du « Tiers État », encouragés par l'Abbé Sieyès vont se proclamer pour la première fois dans notre Histoire « Assemblée Nationale ».

A cette occasion, le 16 juin, Mirabeau faisait un discours remarqué dont je vous dis un extrait : «L'expression Peuple, je l'adopte, je la défends, je la proclame. Oui c'est parce que le nom de peuple n'est pas assez respecté, parce qu'il est prononcé avec mépris que nous devons l'imposer (...) Plus habiles que nous, les héros Bataves qui fondèrent la liberté de leur pays prirent le nom de gueux ; ils ne voulurent que ce titre parce que le mépris de leurs tyrans avait prétendu les en flétrir ; ainsi, en leur attachant cette classe immense que l'aristocratie et le despotisme avilissaient, le nom de gueux fut à la fois leur force, leur gloire et le gage de leurs succès. Les amis de la liberté choisissent le nom qui les sert le mieux et non celui qui les flatte le plus ».

Ces mots prononcés par l'un des pères de la Révolution, qui était né aristocrate, résonnent comme un viatique moral à l'aube d'une Révolution qui va être à la fois violente et fondatrice pour notre Histoire nationale. Les mots de Mirabeau expriment deux ambitions qui expliquent et justifient la Révolution Française : la volonté doit être est celle du Peuple et le destin doit être celui de la liberté.

Si comme dans tous les Pays du Monde, l'Histoire de France a sa part d'ombres et de faiblesses, la Révolution Française doit toujours nous faire éprouver une légitime fierté en ce jour de fête nationale. Soyons justes et précis, cette fierté n'est pas construite sur le mythe d'une Révolution dont les vertus auraient placé les hommes au-dessus de ce dont ils sont capables, car cette même Révolution n'a pas échappé aux faiblesses humaines qui s'expriment en vanités, en trahisons et en excès.



Non, la fierté vient d'autre chose, elle vient d'un idéal et d'une cause que nul autre peuple, avant les Français, n'avait su défendre et imposer avec une telle force et une telle unanimité. C'est cette primauté, cette référence dans le constat et dans les faits historiques qui nous ont donné, fort justement, un sentiment encore perceptible aujourd'hui du rayonnement mondial de la France dans les idées et les valeurs démocratiques. Certes, il fallut le sang d'un peuple et celui des ennemis de ce même peuple, pour que les idées de l'encyclopédie des lumières puissent s'exprimer dans l'action. Mais il fallut aussi la fougue d'un peuple et comme l'a dit Danton en 1792 « de l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace ».

L'audace de citoyens qui, trop longtemps, avaient été affamés par les privations et meurtris par les injustices. Cet élan révolutionnaire s'est fait naturellement, au mépris de tous les dangers, car avant d'être un acte politique la Révolution Française fut d'abord la réaction compulsive et éruptive d'un peuple qui voulait montrer à un monde d'adversités que l'on pouvait fonder la liberté et imaginer une vie sociale, autrement que par des privilèges attachés au seul fait de la naissance. Au fond le premier acte manqué de la République est l'abolition des privilèges et des droits féodaux, dans la nuit du 4 août 1789, car ce jour-là, les révolutionnaires voulaient encore garder leur Roi.

Il faudra attendre encore trois ans, 1792, pour que les idées de démocratie participative de Rousseau fassent leur chemin et débouchent sur la République, car au moment de la prise de la Bastille, la plupart des révolutionnaires, dont Mirabeau et Robespierre, se méfiaient beaucoup de la République dont ils craignaient qu'elle engendre l'anarchie. Pourtant aujourd'hui, en célébrant le 14 juillet, nous honorons la République et la démocratie. Célébrer notre fête nationale, c'est honorer la Nation française. Lorsque je procède à la remise de décrets de naturalisation, comme j'ai déjà pu le faire ici, à Papeete, le 23 juin, je flatte nos valeurs autour desquelles nous aimons nous reconnaître et je rappelle aussi que ce sentiment d'appartenance nationale se nourrit des joies et des peines que nous percevons et ressentons comme communes : la peine pour les victimes des attentats terroristes ; la joie pour l'équipe de France qui vient de porter brillamment nos couleurs, malgré le résultat de la finale.

Cette Nation nous en avons tous une parcelle de devoir et de responsabilité. Cette patrie, les révolutionnaires l'avaient décrétée en danger en juillet 1792 mais, contre tous les royaumes

d'Europe, la force des idéaux des soldats de l'an II, sublimée par la vigueur et le talent oratoire de Danton, a pu vaincre de tous les ennemis. Nous sommes aujourd'hui dans la même obligation de vaincre un terrorisme abject et nous devons avoir, en ce jour de fête nationale, une pensée pour nos soldats exposés dans ce combat, sur des théâtres d'opérations extérieurs ainsi que pour ceux, en métropole, qui aux côtés des forces l'ordre, sont mobilisés par l'opération sentinelle.

Mais cette Nation nous la partageons aussi grâce à sa riche diversité. La France n'est pas issue d'une génération spontanée, faite d'une culture et d'un patrimoine uniques et originaux auxquels quelques-uns seulement pourraient prétendre. Au contraire, la France s'est construite avec les différents peuples et les différentes influences qui l'ont façonnée au fil des siècles et à cet égard, dans la longue Histoire de France, la Polynésie Française occupe une place de premier rang, une place magnifique, à laquelle tous les Français sont attachés parce qu'elle honore la République.

Combien de fois, depuis mon arrivée, ai-je été saisi d'émotion, dans tous les archipels, en écoutant ces enfants qui chantent, par cœur, deux couplets de la Marseillaise et l'hymne polynésien et assistent dans la joie à la levée des couleurs. La France est fière de ce que vous êtes et de l'âme supplémentaire que vous lui apportez. Les Polynésiens font attendre la voix de la France dans le Pacifique mais, en retour, les Polynésiens grandissent la France de la richesse de leur culture millénaire, de leur langue, de leurs traditions, de leurs chants et de leurs danses, qu'il faut savoir regarder et écouter autrement que comme l'expression d'un loisir, car comme l'a si bien décrit l'ethnologue Claude Lévi Strauss pour d'autres Pays, ces danses et ces chants constituent le moyen le plus sûr d'une transmission durable d'identité ; en l'occurrence, l'identité polynésienne.

Cette identité, je l'ai moi-même perçue, elle est généreuse et spontanée, optimiste tout en étant réaliste, ouvert aux autres et à leurs différences, tout en étant économe dans l'expression des sentiments. Cette identité fonde aussi des qualités de simplicité et de sincérité dans le contact humain que l'on perçoit immédiatement en arrivant sur cette terre ou l'optimisme rayonne, même dans les difficultés que peuvent réserver le destin ou la providence, pour employer un mot qui parlera aux nombreux croyants de cette terre polynésienne. Et puis votre tradition d'accueil est extraordinaire. Je l'ai bien sûr personnellement vécue après l'avoir apprise puisque j'avais lu, il y a longtemps, combien la chaleur de cet accueil avait fait regretter au capitaine Bligh son escale à Tahiti, tant les mois que l'équipage du Bounty a passés sur l'île au contact des beautés et des générosités polynésiennes, avaient fait prendre conscience aux hommes d'équipage combien ils étaient trop durement traités à bord.

Vous observerez d'ailleurs que tel un signe prémonitoire du vent de liberté qui allait souffler sur la France quelques semaines après, la mutinerie a eu lieu sur le Bounty le 28 avril 1789, trois mois avant la prise de la Bastille ! La Polynésie Française est aujourd'hui autonome et c'est sans doute aussi à la faveur des idées de la Révolution Française et grâce à la grande maturité politique de notre Nation, nourrie par des siècles d'histoire, que la France a su répondre au souhait d'autonomie que les Polynésien ont exprimé. Certes, l'État reste un soutien important et il a su récemment, par la voix du Président de la République, ici à Papeete, montrer combien il demeurait engagé à vos côtés alors même que dans un contexte budgétaire difficile, partout

en métropole des efforts très importants d'économie sont demandés aux collectivités et aux administrations de l'État.

La loi sur l'égalité réelle qui va venir rapidement en discussion au Parlement, va poser les bases d'une nouvelle appréciation de la continuité territoriale entre la métropole et les Outre-Mer et vous savez à quel point, Monsieur le Président, je conçois que, s'agissant de la Polynésie, cette notion puisse être analysée de façon particulière au regard de l'éloignement géographique des cinq archipels ; en effet, cet éloignement constitue une singularité unique pour les Outre-Mer qui doit être appréhendée à sa juste dimension. Comme vous le savez, les services de l'État sont dans l'action pour suivre les annonces du Chef de l'État. De nombreuses choses ont déjà été faites et les sujets avancent dans le meilleur rythme possible, en cohérence avec les étapes et les procédures qui s'imposent. Encore récemment, lors de votre déplacement à Paris, vous même, Monsieur le Président, mais aussi les Parlementaires qui représentent la Polynésie à Paris, le Président de l'assemblée de Polynésie Française, ont su porter ce message et vous avez été entendus.

Pour la part qui me revient, aidé par les services, je m'attache avec détermination à l'avancement de tous les sujets et, comme je l'ai publiquement annoncé à de multiples reprises, je souhaite faire ce travail en transparence, en collaboration et en confiance avec les institutions du Pays, car tout autre choix desservirait l'intérêt général des Polynésiens. L'action de l'Etat, c'est d'abord assurer ce partenariat et conforter ce contrat moral de confiance. Je veux avoir, et j'ai déjà, des relations fructueuses et efficaces avec la présidence que vous incarnez, cher Édouard Fritch, avec votre gouvernement, avec l'assemblée et le conseil de la Polynésie mais aussi avec les maires qui maillent les communes des cinq archipels et qui, en cas de crise, sont toujours les premiers recours pour les populations.

Ce partenariat se fonde, d'abord, sur la relation humaine et tout doit être fait en collaboration et en soutien pour favoriser l'économie de ce Pays, les idées et le dynamisme des entrepreneurs polynésiens. Pour conclure, je veux profiter de ce défilé, que vous étiez nombreux à regarder, pour souligner à la fois le lien historique et particulier qui unit les forces armées aux Polynésiens et que renforce la présence, dans trois archipels, du RSMA, le régiment du service militaire adapté, qui est très apprécié des jeunes et de leurs parents, parce qu'il participe à l'effort de formation, parce qu'il révèle des vocations et parce qu'il donne un but professionnel et un objectif de vie à certains jeunes polynésiens qui en éprouvent le besoin et l'envie.

Je veux redire combien la capacité d'action que les militaires peuvent mobiliser, parfois à ma demande, répond avec un taux de réussite remarquable, aux nombreuses sollicitations qu'imposent l'éloignement des archipels et l'immensité de la zone polynésienne. Les populations ont toujours pu compter sur l'attention et l'engagement de l'État pour faire face aux événements climatiques exceptionnels mais aussi dans les événements du quotidien.

Je veux profiter de cette adresse particulière aux forces armées pour évoquer la fin du commandement de l'Amiral Morio de L'Isle qui, depuis deux ans, a présidé aux destinées des armes de la France en Polynésie et dans la zone Pacifique. Je veux ici le remercier pour l'action qu'il a menée.

Nous vous souhaitons, Amiral, la meilleure adaptation dans vos nouvelles fonctions, qu'elles vous apportent réussite professionnelle et bonheur, à vous-même et à votre famille. Pour finir, je suis présent parmi vous depuis peu mais je veux témoigner aujourd'hui combien le représentant de l'État que je suis est respectueux tout autant que garant des liens d'amitié et de fidélité qui unissent, depuis des siècles désormais, la France métropolitaine et sa représentation des antipodes que constitue la Polynésie Française ; nous en sommes tous très fiers. Vive la Polynésie Française ! Vive la République ! Vive la France !